

Art floral liturgique Année 2025-2026

NOM, Prénom

Adresse

email : Mobile :

Paroisse du diocèse des Yvelines :

	DESIGNATION	MONTANT en EUROS	TOTAL
AFL1	Vendredi 28 novembre 2025	40 euros la séance ou 110 euros la série	
AFL2	Vendredi 06 février 2026		
AFL3	Vendredi 22 mai 2026		
AFL1Bis	Vendredi 28 novembre 2025 Uniquement la démonstration de 9h30 à 12h	10	
AFL2Bis	Vendredi 06 février 2026 Uniquement la démonstration de 9h30 à 12h	10	
AFL3Bis	Vendredi 22 mai 2026 Uniquement la démonstration de 9h30 à 12h	10	

Afin de compléter cette formation, la SHY vous propose aussi les cours

Cueillette et Composition au Potager du Roi.

	DESIGNATION	MONTANT en EUROS	TOTAL
JP1	Vendredi 07 novembre 2025	40 euros la séance ou 110 euros la série	
JP2	Vendredi 27 mars 2026		
JP3	Vendredi 05 juin 2026		

ADHESION et RÉCAPITULATION DE VOS INSCRIPTIONS

aux différentes sections

FICHE ADHESION

à renvoyer impérativement au secrétariat :

- Scannée par mail
secretariat@shy-versailles.org
- Par courrier à l'adresse :
SHY 11C rue Folle-Peine 51100 Reims

accompagnée : 1°/ des formulaires souhaités, complétés pour chaque participant
2°/ du règlement : - par virement (RIB sur demande par mail)
- par chèque à l'ordre de la Société d'Horticulture des Yvelines

NOM Prénom

Adresse

Email Mobile :

Avez-vous l'intention de préparer un DAFA ?

	MADAME	MONSIEUR	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant
Prénoms :				
Adhésion annuelle à la Société (cotisation) : ⁽¹⁾				
Enfant : 14 €				
Adulte seul : 23 €				
Couple : 2 x 18 €				
Participation aux frais des Sections choisies :				
ART FLORAL Report de la fiche				
MAINS VERTES Report de la fiche				
JARDIN et JARDINAGE Report de la fiche				
TOTAUX PAR ADHÉRENT				
TOTAL POUR LA FAMILLE (Montant Total du Chèque)	 €			

⁽¹⁾ L'adhésion est nominative et obligatoire pour participer aux activités de la Société. Elle couvre en particulier les frais d'assurance

NOUVEAUTE : notre page HELLO ASSO sur laquelle vous pouvez adhérer et vous inscrire
<https://www.helloasso.com/associations/societe-d-horticulture-des-yvelines>